

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 11 Septembre 2015

L'an deux mil quinze, le vendredi onze septembre à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

ETAIENT PRESENTS : M. Cardon, Maire ; M. Zivacco, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, M. Moustardier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoints ; M. Revert, M. Auger, Mme Fresnais, M. Thomasson, M. Guilet, M. Armanet, Mme Thimon, M. Dubois, M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot, Mme Schemla, M. Plattier.

ABSENTS EXCUSES : Mme de Gaetano (pouvoir à M. Cardon), Mme Grosjean (pouvoir à Mme Outin), Mme Blassel (pouvoir à M. Zivacco), Mme Chavagné (pouvoir à M. Dubois), Mme Duchange (pouvoir à Mme Poidevin), M. Luquet (pouvoir à Mme Schemla).

Le Conseil Municipal désigne M. Revert comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

↳ **Réponse à l'appel aux Maires du Ministre de l'Intérieur**

Délibération adoptée à l'unanimité, demande au Préfet de l'informer sur les modalités d'accueil des réfugiés prévues dans le département ; se déclare prêt à coopérer avec l'Etat dans cette perspective, en travaillant avec le CADA compétent et en accueillant des réfugiés sur son territoire, dans la mesure de ses moyens ; demande à la Commission Municipale des Affaires Sociales et au conseil d'administration du CCAS de recenser les moyens disponibles ; demande la réunion de la commission compétente de la Communauté de Communes, dans la même perspective.

↳ **Autorisation de présenter la demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Avis sur le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie,**

Délibération adoptée à l'unanimité ; Donne un avis favorable au projet de Schéma de Mutualisation de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie daté du 31 août 2015 ;

Formule les observations suivantes : demande que la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie continue à s'occuper de l'accueil des S.D.F. ; ne revienne pas en arrière sur les mutualisations acquises

↳ **Régularisation sur bilan de la ville - opérations non budgétaires - Immobilisations financières ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire de Trouville-sur-Mer

Hôtel de Ville - 164, Bd Fernand Moureaux - 14360 Trouville sur Mer

Tél.: 02 31 14 41 41 / Fax: 02 31 98 90 36 / www.trouville-sur-mer.org

↳ **Régularisation sur bilan de la ville d'opérations non budgétaires – Cessions de biens immobiliers ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Régularisation sur bilan de la ville - opérations non budgétaires – Dotations aux amortissements ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Attractivité du centre-ville – instauration d'une taxe sur les friches commerciales ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Complément des tarifs municipaux pour l'année 2015 : budget annexe de la ville – produits dérivés culturels assujettis à la TVA ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Octroi de subventions ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Octroi de subvention pour pose de dispositifs anti-volatiles ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Approuve la modification du tableau des effectifs**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Autorisation de recourir à un vacataire pour le salon du livre ;**

Délibération adoptée à l'unanimité

↳ **Dénomination d'un passage ouvert à la circulation piétonne ;**

Délibération adoptée à l'unanimité ; Décide de dénommer le passage reliant le boulevard d'Hautpoul à l'avenue d'Eylau, cadastré AD n° 163 « escalier Pierre Lucas » ;

↳ **Prend acte des Informations au Conseil Municipal sur des décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal dans le domaine du foncier ;**

↳ **Prend acte du rapport annuel de la délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement place Maréchal Foch – Exercice 2014 - ;**

↳ **Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein d'un organisme extérieur ;**

Délibération adoptée à l'unanimité, à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ;

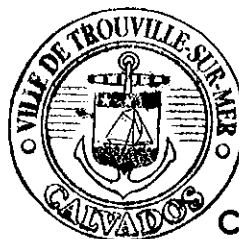
↳ **Prend acte de la présentation des rapports annuels des sous-concessionnaires des délégations de service public pour l'exploitation en sous-concessions en plusieurs lots et activités de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Exercice 2014 – ;**

↳ Prend acte de la présentation du rapport annuel de la délégation de service public des marchés communaux d'approvisionnement - Exercice 2014 - ;

↳ Prend acte des informations sur les marchés passés selon une procédure adaptée ;

↳ Prend acte des rapports annuels des services publics transférés à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : Rapport sur le prix et la qualité du service public de production et de distribution de l'eau potable ; Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif ; Rapport sur les services délégués concernant le traitement des ordures ménagères, la prévention, les déchetteries et la collecte sélective ; Fourrière automobile ; Technologies de l'information et de la communication ;

Pour extrait certifié conforme



Le Maire

Christian CARDON

Affiché le : Jeudi 17 septembre 2015